
Erratum

Erratum

Décret 1502-97, 26 novembre 1997

Loi sur le régime de retraite des employés
du gouvernement et des organismes publics
(L.R.Q., c. R-10)

Exercice des pouvoirs et régie interne — Comité de retraite

Gazette officielle du Québec, Partie 2, Lois et règlements, 129^e année, n^o 51, 10 décembre 1997, page 7501.

À la page 7501, article 1, aux première et troisième lignes ainsi qu'à la note de bas de page, on aurait dû lire « Règlement » au lieu de « Réglement ».

29638